



**Liste des Emplacements Réservés**

N° d'opération	Destination	Collectivité bénéficiaire
1	Élargissement de la ruelle des Nonettes Nouvelle emprise 9 mètres	Ville de Sézanne
2	Élargissement de la sente rurale dite des "Clos" Nouvelle emprise 9 mètres	Ville de Sézanne
3	Desserte de la zone 2AUD au lieu-dit "les Raimbaults"	Ville de Sézanne
4	Élargissement du chemin du Petit Etang Nouvelle emprise 9 mètres	Ville de Sézanne
5	Doublement de la RN 4	Etat

**Éléments protégés au titre de l'article L123-1-6 III 2° du Code de l'Urbanisme**

- Espace d'intérêt Paysager
- Ensemble naturel à protéger
- Ensemble d'arbres à protéger
- Éléments de patrimoine
- Ensemble d'éléments bâtis
- Élément bâti

